



27 JUN 2018

CONVOCATION au CONSEIL MUNICIPAL

Madame, Monsieur,

Vous êtes convoqué (e) à la réunion publique du conseil municipal qui se tiendra :

Jeudi 05 juillet 2018 à 18 h 30, en mairie, salle du conseil municipal

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 – Décision modificative sur le budget primitif 2018 – rectification recette
- 2 –Retrait de la motion du 24/05/2018 concernant le compteur Linky

Vous souhaitant bonne réception de la présente,

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Le Maire,
Michel PONCE.



**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 Juillet 2018
DE LA COMMUNE DE VELLERON**

Nombre de conseillers

En EXERCICE 23
PRESENTS 19
Dont VOTANTS 19

Date de la convocation : 29 juin 2018

L'an deux mille dix-huit, le 05 juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : Michel PONCE

Secrétaire de séance : Marine FOUSSAT

Présents : Michel PONCE, Gérard LANTIN, Guy BANACHE, Eliane LAUNAY, Françoise GHIBAUDO, Guillaume PAVAN, Bernard THUY, Marine FOUSSAT, André CERUTTI, Paulette AGNEL, Bernard SENET, Philippe ARMENGOL.

Procuration : Marie NORMAND donne procuration à Gérard LANTIN, Robert GIMET donne procuration à Guillaume PAVAN, Louis RICHARD donne procuration à Guy BANACHE, Aline CASTIGLIONE- SAURY donne procuration à Michel PONCE, Caroline donne procuration à Eliane LAUNAY, Dominique BATELOT donne procuration à Bernard THUY, Gilles LAUGIER donne procuration à ARMENGOL, Philippe,

Absent : Pascale PIANA-BONNAURE, VLASIC Marianne, CERUTTI Jérémy, DUCKIT Serge

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,

- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2018 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

- BUDGET PRINCIPAL : Décision modificative du 05/07/2018

Chapitre	Article	Intitulés	Dépenses		Recettes	
			Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
		Section de fonctionnement				
		Opérations réelles				
14	739223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunale		300€		
73	73223	Fonds de péréquation des ressources communales et intercommunale				300€
		Opérations d'ordre				
		Total fonctionnement		300€		300€

2018 - 023

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL du 5 Juillet 2018
DE LA COMMUNE DE VELLERON**

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Prefecture en date du 09/07/2018
et de la publication en date du 09/07/2018

A Velleron, le 06/07/2018

Pour extrait conforme,

Le Maire

Michel PONCE



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

VAUCLUSE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VELLERON

Séance du 05 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le 05 juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Michel PONCE

Secrétaire de séance : Marine FOUSSAT

Nombre de Membres

Afférents au Conseil Municipal	En exercice pris à la Déli bération	Qui ont pris part
23	23	19

Présents : Michel PONCE, Gérard LANTIN, Guy BANACHE, Eliane LAUNAY, Françoise GHIBAUDO, Guillaume PAVAN, Bernard THUY, Marine FOUSSAT, André CERUTTI, Paulette AGNEL, Bernard SENET, Philippe ARMENGOL.

Procuration : Marie NORMAND donne procuration à Gérard LANTIN, Robert GIMET donne procuration à Guillaume PAVAN, Louis RICHARD donne procuration à Guy BANACHE, Aline CASTIGLIONE- SAURY donne procuration à Michel PONCE, Caroline donne procuration à Eliane LAUNAY, Dominique BATELOT donne procuration à Bernard THUY, Gilles LAUGIER donne procuration à ARMENGOL Philippe,

Absent : Pascale PIANA-BONNAURE, VLASIC Marianne, CERUTTI Jérémy, DUCKIT Serge.

Date de la convocation :
29/06/2018

Date d'affichage :
29/06/2018

Retrait de la motion concernant le déploiement individuel des compteurs communicants nouvelle génération Linky sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire :

Objet :

- Rappelle la motion prise par le conseil municipal en date du 24 mai 2018,
- Porte à la connaissance de l'assemblée l'observation par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception, adressée par Monsieur le Préfet de Vaucluse et concernant l'illégalité de la motion prise en date du 24 mai 2018.

Pour tous les motifs inscrits dans l'observation du représentant de l'Etat, Monsieur le Maire demande aux membres présents de retirer la dite motion.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir débattu :

2018-024

2018-024

Vote :

Contre : Paulette AGNEL, ARMENGOL Philippe, LAUGIER Gilles, SENET Bernard.

1 Abstention : GHIBAUDO Françoise.

14 Voix POUR

La délibération est adoptée à la majorité.

Transmis à la préfecture de Vaucluse le 09/07/2018

Publication le 09/07/2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Michel PONCE.




REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

VAUCLUSE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE VELLERON

Séance du 05 juillet 2018

L'an deux mille dix-huit, le 05 juillet à 18 heures 30 minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : Michel PONCE

Secrétaire de séance : Marine FOUSSAT

Nombre de Membres

Afférents En Qui ont
au Conseil exercice pris
part à la Déli

bération

23 23 19

Date de la convocation :
29/06/2018

Date d'affichage :
29/06/2018

Présents : Michel PONCE, Gérard LANTIN, Guy BANACHE, Eliane LAUNAY, Françoise GHIBAUDO, Guillaume PAVAN, Bernard THUY, Marine FOUSSAT, André CERUTTI, Paulette AGNEL, Bernard SENET, Philippe ARMENGOL.

Procuration : Marie NORMAND donne procuration à Gérard LANTIN, Robert GIMET donne procuration à Guillaume PAVAN, Louis RICHARD donne procuration à Guy BANACHE, Aline CASTIGLIONE- SAURY donne procuration à Michel PONCE, Caroline donne procuration à Eliane LAUNAY, Dominique BATELOT donne procuration à Bernard THUY, Gilles LAUGIER donne procuration à ARMENGOL Philippe,

Absent : Pascale PIANA-BONNAURE, VLASIC Marianne, CERUTTI Jérémy, DUCKIT Serge.

Retrait de la motion concernant le déploiement individuel des compteurs communicants nouvelle génération Linky sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire :

Objet :

- Rappelle la motion prise par le conseil municipal en date du 24 mai 2018,
- Porte à la connaissance de l'assemblée l'observation par courrier en lettre recommandée avec accusé de réception, adressée par Monsieur le Préfet de Vaucluse et concernant l'illégalité de la motion prise en date du 24 mai 2018.

Pour tous les motifs inscrits dans l'observation du représentant de l'Etat, Monsieur le Maire demande aux membres présents de retirer la dite motion.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir débattu :

2018-024

2018-024

Vote :

Contre : Paulette AGNEL, ARMENGOL Philippe, LAUGIER Gilles, SENET Bernard.

1 Abstention : GHIBAUDO Françoise.

14 Voix POUR

La délibération est adoptée à la majorité.

Transmis à la préfecture de Vaucluse le 09/07/2018

Publication le 09/07/2018

Pour copie conforme,

Le Maire,

Michel PONCE.


